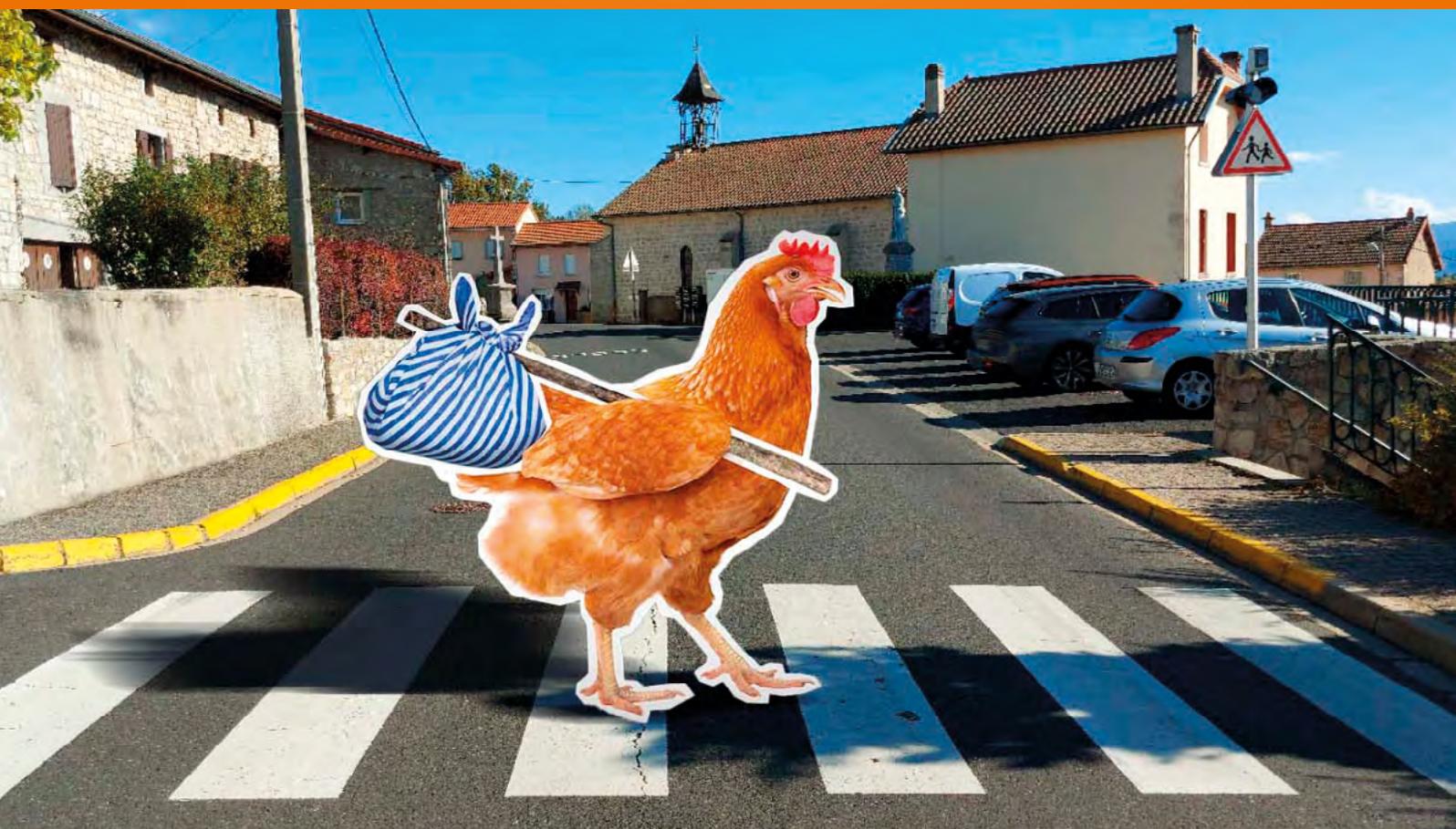




Palladuc

Puy de Dôme



***Vous avez adopté une poule en 2021,
suivez la pour 2022 !***



Nouveaux habitants

Le Bourg

- Mme Victoria BIGAND et ses enfants
- M. Arthur RICHARD
- Mme Clémence COTINET et M. Jonathan GIRONDE
- M. Thomas RENOULT
- Mme Marjorie LETOFFET et son fils Noa

Les Bourniers

- M. Ludovic QUINTERO et Mme Jessica THOLLET et leurs enfants

Forest

- M. Julien GAREL
et Mme Juliana ROLIZ GONCALVEZ

La Muratte

- Mme Nicole SERVY

Lomanie

- Mme Julie VAIDIE et M. Raphael ZOUGGARIE

Naissances

- **Ethan Pierre SAINT-JOANIS** né le 8 Février 2021
- **Thiago NICOLAS** né le 8 Avril 2021
- **Alban Sam FEYDIT** né le 30 Juillet 2021
- **Léon ROLIZ GONCALVEZ GAREL** né le 1^{er} Octobre 2021
- **Ezio MAUPAS-BUTIN** né le 8 Décembre 2021
- **Julia CUADRO** née le 23 Décembre 2021



Décès

- **Mme Clotilde Georgette GOYON**, le 7 Août 2021, 87 ans
- **Mme Sandrine LETAILLEUR**, le 29 Octobre 2021, 39 ans
- **M. Armando, Jorge MONTERO MARTINS**, le 29 Août, 63 ans
- **Mme Thérèse DEBATISSE**, le 27 Novembre 2021, 95 ans



Merci aux personnes ayant participé à l'élaboration de ce bulletin par l'envoi d'informations et de photos.

Conception :  © 04 73 44 45 00



La boîte aux lettres jaune a déménagé, dorénavant elle se situe devant l'épicerie Joyeux

Chers habitants de Palladuc,

A l'heure où nous parlons à nouveau de rebond épidémique, de mesures de distanciation sociale, j'ai espoir que la vie reprenne en 2022, comme nous avons pu en profiter cette année 2021.

Entre les vagues de restrictions, nous avons pu nous réunir, accueillir événements sportifs et culturels à Palladuc... et nous avons encore de beaux projets pour 2022 !

Je souhaite associer largement l'équipe municipale à toutes les opérations menées et réussies cette année. Chaque fois que l'on parle de Palladuc, qu'un chantier démarre, c'est leur implication et leur temps qui en est à l'origine. Ce bulletin d'information seul, représente de nombreuses soirées de travail et de concertation.

Remercier également les agents communaux : chaque jour, ils vous accueillent en mairie, prennent soin des enfants à l'école, veillent à l'état de nos routes et de nos équipements.

Nous vous proposons, au fil des pages de ce bulletin, de retracer les points marquants de l'année écoulée :



entretien du patrimoine, « Adopte une poule », championnat de France d'enduro, décorations de Noël auto-construites... et bien d'autres.

Nous restons bien sûr à votre écoute, pour vos suggestions, ou participation à la vie de notre commune !

Belle année 2022 à tous.

Caroline Guélon - Maire



Thérèse Debatisse s'en est allée

Maire de Palladuc de 1989 à 2001, Thérèse Debatisse est décédée le 27 novembre 2021.

Née en 1927 dans le Nord, Thérèse arrive en 1956 à Palladuc pour s'y marier.

Représentante de la profession agricole et féministe engagée, elle œuvrera dans tout le canton ainsi qu'au niveau national.

Maire de Palladuc, elle mènera notamment les travaux de construction de l'actuelle mairie et salle socioculturelle, l'installation des logements sociaux, la mise en place des captages d'eau de la Lizolle, des aménagements dans l'école...

La médaille de la commune de Palladuc lui a été remise, à titre posthume, par les équipes municipales actuelle et passées.

Coordonnées de la Mairie

Tél : 04 73 94 32 41

Site : www.commune-palladuc.fr.

N'hésitez pas à le consulter pour vous tenir informé de l'actualité de votre commune.

 facebook.com/palladuc

 [#palladuc](https://palladuc)

Horaires d'ouverture au public :

- **Lundi** : fermé le matin - Après - midi : 13h30 - 17h30
- **Mardi, jeudi** : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- **Mercredi** : fermé toute la journée
- **Vendredi** : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 15h00

Courriels :

- **Maire** : mairie@commune-palladuc.fr
- **Relations humaines** : drh@commune-palladuc.fr
- **Communication** : com@commune-palladuc.fr
- **Accueil** : contact@commune-palladuc.fr
- **Comptabilité** : compta@commune-palladuc.fr



Les prochaines élections auront lieu :

Les **présidentielles** les dimanches 10 et 24 avril 2022, les **législatives** les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Pour les non-inscrits sur les listes électorales :

Les personnes non inscrites doivent impérativement le faire avant la date butoir du 20 février 2022 auprès de votre mairie ou à l'adresse suivante www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

Mission Locale du Bassin Thiernois (MLBT)

Cette association s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et résidant dans le bassin thiernois. www.mission-locale-thiers.com , Facebook et Instagram

Adresse : **20 Rue des Docteurs Dumas 63300 THIERS - Tél : 04 73 80 49 69**

LE HARCÈLEMENT,
POUR L'ARRÊTER,
IL FAUT EN PARLER

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE

3020

Service & appel
gratuits *

* Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr - [#NonAuHarcelement](https://twitter.com/NonAuHarcelement)



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Budget général communal 2021

Fonctionnement

	DEPENSES			RECETTES	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Charges générales	238 065,86 €	129 320,11 €	Produits de services du domaine, ventes	27 957,00 €	22 449,20 €
Charges de personnel	265 590,00 €	257 729,77 €	Résultat antérieur reporté	119 611,38 €	119 611,38 €
Atténuations de produits	1 372,00 €	1 372,00 €	Atténuations de charges	6 000,00 €	4 778,87 €
Autres charges courantes	70 377,00 €	66 126,73 €	Impôts et taxes	357 505,00 €	307 255,63 €
Charges exceptionnelles	400,00 €	65,00 €	Dotations Participations	130 938,00 €	117 346,00 €
			Produits exceptionnels	2 100,00 €	1 061,40 €

Investissement

	DEPENSES			RECETTES	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Immobilisations incorporelles	50 000,00 €	41 723,90 €	Dotations, fonds divers	36 386,86 €	15 942,29 €
immobilisations en cours	84 603,03 €	4 314,77 €	Subventions d'investissement	56 182,00 €	
Solde d'exécution de la section reporté	15 770,03 €	15 770,03 €	Solde d'exécution de la section reporté	9 904,72 €	9 904,72 €

Voirie 2021

Réalisation faite par la COLAS. Chemin des Fougères et Chemin de Bessières.

Le conseil départemental a accordé, au titre du fonds d'intervention communal 2021, une subvention de 5 732€ pour un montant de dépense de 35 823,90€ HT.



Budget **lotissement** 2021

Fonctionnement

	DEPENSES			RECETTES	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Virement à la section d'investissement	100 259,88 €		Résultat de fonctionnement reporté	47 918,88 €	47 918,88 €
opérations d'ordres	10 518,47 €	10 518,47 €	OD entre sections	10 518,47 €	10 518,47 €
Charges financières	10 518,47 €	10 518,47 €	OD à l'interieur de la section	10 518,47 €	10 518,47 €
			produits des services et ventes diverses	52 341,00 €	

Investissement

	DEPENSES			RECETTES	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Emprunts et dettes assimilées	14 388,82 €	13 609,51 €	Virement de la section d'investissement	100 259,88 €	
OD transfert entre sections	10 518,47 €	10 518,47 €			
Solde d'exécution de la section reporté	75 352,59 €	75 352,59 €			

Vote des subventions communales 2021

AGS Cantine de Palladuc	2 500 €	Palladuc Pétanque	80 €
Association Parents d'élèves (APEP)	300 €	4X4 Passion	170 €
Comité des Fêtes	400 €	Montoncel Racing Compétition.....	170 €
Coopérative Scolaire OCCE	1 750 €	Passion Nez	200 €
Pétanque des Bois Noirs	80 €	Protectrice de la Durolle	70 €
Les Restos du Cœur	80 €	Union Sportive de Palladuc	1 000 €
Ligue Contre le Cancer	80 €	Association Yoga du Montoncel	80 €
ADMR La Durolle	60 €	Amicale de Redemis	80 €
Amicale des Chasseurs de Palladuc	100 €	Echo du Montoncel	270 €
Corps des Sapeurs-Pompiers	500 €	Imprévus	1 650 €

Budget eau 2021

Fonctionnement

	DEPENSES			RECETTES	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Charges générales	104 800,00 €	98 830,84 €	Vente de produits, de services	110 000,00 €	107 470,16 €
Charges de personnel	23 000,00 €	19 465,00 €	Résultat antérieur reporté	78 041,40 €	78 041,40 €
Atténuations de produits	9 299,00 €	9 299,00 €			
Autres charges courantes	1 000,00 €				
Charges exceptionnelles	300,00 €				

Investissement

	DEPENSES			RECETTES	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Immobilisations incorporelles	50 000,00 €	41 723,90 €	Dotations, fonds divers réserves	33 770,03 €	15 770,03 €
immobilisations en cours	84 603,03 €	4 314,77 €	Subventions d'investissement	66 960,63 €	11 677,01 €
Solde d'exécution de la section reporté					
	15 770,03 €	15 770,03 €			

Tarifs eau et assainissement 2020/2021

- Prix du m³ d'eau.....1,65 €
- Redevance assainissement.....1,65 €
- Abonnement au compteur..... 15,00 €
- Abonnement au compteur industriel.....80,00 €
- Branchement au réseau communal.... 250,00 €
(forfait de 10 mètres à partir de la conduite existante, pose de compteur et regard)
- Remplacement d'un compteur gelé ... 100,00 €
- Déplacement d'un compteur de l'intérieur vers l'extérieur d'un bâtiment.....200,00 €
- Ouverture et fermeture de vanne.....50,00 €
- Pose d'un compteur.....60,00 €
- Dépose d'un compteur..... 30,00 €



Tout au long de l'année, nos agents municipaux, Yannick et Philippe, font un travail remarquable facilitant la vie de tous.

Quelques exemples de **travaux en régie** :



Entretien de voiries et chemins y compris le déneigement ainsi que les rues du bourg.

Intervention sur le réseau d'eau, recherches de fuite, réparations. Cette année, une fuite importante à Forest a nécessité de nombreuses heures de travail et de patience. D'autres interventions de ce type ont été effectuées sur la commune.



Ouverture chemin du Mas.



Le chemin du Vieux Palladuc a eu besoin d'un lifting... Tout comme celui de Redevis.



Pose de compteur de section aux Fougères.



L'installation des sapins et illuminations que nous devons à nos agents avec quelques fois les aléas climatiques.

- Relevé des compteurs pour facturation, remplacement des compteurs lorsqu'ils sont trop anciens.
 - Entretien des espaces verts.
 - Mise en place des barrières de sécurité pour l'enduro en octobre dernier.
 - Remplacement des boîtes aux lettres dans le bourg et certains hameaux. La Poste procède petit à petit au remplacement des boîtes aux lettres.
 - Le service technique a été mis à contribution par le SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement) afin d'évacuer les boues de la station d'épuration des Martinets à Thiers et aux Ets BOILON à Lempty. Cela représente plus d'une dizaine de voyages soit 50 tonnes de « produit ».
- Comme vous pouvez le constater, beaucoup de choses se passent sur notre commune. La liste serait trop longue si nous voulions tout noter.

Evènements 2021

Remerciement à Nicolas Chazeau « Coutellerie Chazeau-Honoré » pour le lot de 3 couteaux de cuisine offert à la cantine



Laurent Wauquiez est venu présenter l'offre de Très Haut Débit par satellite

le 26 mars 2021 en mairie de Palladuc où il a été reçu par Caroline Guélon.

À cette occasion l'entreprise Dall'Anese a offert au Président de la Région un coffret de 6 couteaux.



L'opération Poule & Collecte a permis d'offrir à 80 familles palladucoises un binôme de pondeuses



L'entreprise locale **Dall'Anese** a réalisé une série de poules décoratives en acier. A cette occasion un atelier peinture a été organisé avec des bénévoles.

Juin - Un loto géant ?non !!!

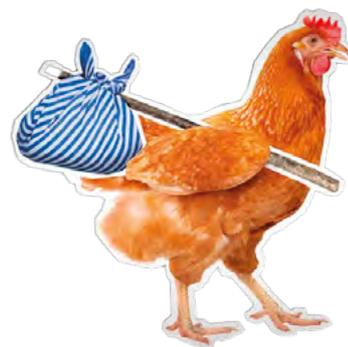
Préparation des plaques de numéros pour les maisons.

L'équipe au travail pour la distribution de votre numéro et nouvelle adresse.



Juillet - Concerts de Vollore

Ouverture de la saison 2021 en l'église de Palladuc, suivi d'un cocktail dînatoire dans la salle socioculturelle offert par la municipalité.





AOÛT - Un violent orage a fait chuter un arbre sur la route des Sarraix, à la sortie du bourg. Après l'avoir tronçonné, Philippe a procédé à son évacuation. Durant cette opération, les automobilistes ont été orientés sur un autre itinéraire.



Septembre - **Identification** avec des panneaux rigides **de toutes les sources de Palladuc**



« **Scout un jour scout toujours** » Gérard Jugnot a encore perdu ses troupes et c'est Palladuc qui les a accueillies et hébergées pour une nuit.



Octobre - Tous les éléments étaient réunis pour le **premier vide grenier** organisé par la municipalité avec la complicité du comité des fêtes de Palladuc, qui a assuré toute la partie restauration et buvette. Rendez-vous en 2022 pour le deuxième ?



En parallèle le **rallye de la coutellerie** a traversé notre commune pour la **spéciale « Redevis-Choux »** suite à la coupure de la route pour la journée et pour faciliter l'accès, le chemin de Redevis a eu besoin d'un lifting.



Montoncel Racing Compétition

La Fédération Française de Moto nous a sollicités pour l'organisation du championnat de France des régions qui aurait dû se dérouler en Bretagne. Le club a décidé de relever le challenge.

Une action de développement durable a été mise en place pour la compensation carbone avec le reboisement de sapins douglas (1 ha) situées sur les communes empruntées. Nous tenons à remercier la commune de Palladuc pour leur soutien, les communes traversées, tous les bénévoles, les associations et les propriétaires.

*Le président,
Laurent BONJEAN*



La ligue motocycliste Auvergne Rhône Alpes et la Fédération Française de Motocyclisme

sont vraiment ravies de pouvoir compter sur l'ensemble de leurs clubs, qui ont tout mis en œuvre pour organiser les manifestations malgré des conditions compliquées. Sans cette implication les passionnés n'auraient pas pu exercer leur pratique favorite. Bien entendu le **Montoncel Racing Competition** a apporté sa pierre à l'édifice avec la magnifique organisation pour le championnat de France des régions enduro par équipes à Palladuc, et nous les remercions. Ce sera avec grand plaisir que nous reviendrons pour un championnat de France enduro à Palladuc, quand le MRC le souhaitera ! Sportivement. Bonne et belle année 2022.

Vincent RIGAUDIAS,

Président Ligue Motocycliste Auvergne Rhône Alpes - Vice-Président de la Fédération Française de Motocyclisme



Commémorations



Le 8 mai



Le 11 novembre



Cérémonie de la Sainte Barbe

Nos anciens pompiers ont reçu une médaille offerte par la commune de Palladuc, pour leurs bons et loyaux services durant de nombreuses années.

Merci à eux.



De gauche à droite :
Daniel Bargeon, Paul Tarrerrias, Michel Taragnat, Madame Le Maire,
Jean-Luc Citerne, Gilles Salazard

Absents : Daniel Dajoux, Daniel Butin, André Fontenille





Atelier décorations de Noël

De nombreuses heures ont été nécessaires pour la réalisation et installation sur la commune.

Un grand merci aux bénévoles pour leur implication.

Pour l'année prochaine, venez avec vos idées !



Entretien du petit patrimoine

Après avoir constaté le mauvais état des croix, lavoirs et fontaines l'équipe municipale de Palladuc a décidé de procéder à l'entretien de ceux-ci par l'intermédiaire de l'association Détours (cf encart page 20).

La Lizolle



Lomanie



Pubereau



Les Bourniers

Avant



Après



Pubereau

Avant



Après



La Croix de La Mission

Avant



Après



Lavoir de La Muratte



La Croix de Larmentier



Croix Chemin du Château



Avant



Croix Place de L'Eglise

Après



Avant



Croix du Vieux Palladuc

Après



L'association Détours

accompagne des demandeurs d'emploi à retrouver une situation socio-professionnelle stable et durable, en s'appuyant sur des chantiers liés à la protection des paysages, à l'environnement et à la rénovation du petit patrimoine.

Ecole

Petit compte-rendu de l'année scolaire 2020/2021

L'année scolaire 2020/2021 avait pour thème « les transformations ». Au cours de l'année et grâce à différents ateliers en classe ou au domaine de la Planche, les enfants ont appris à fabriquer du savon, du pain, des bonbons, du papier, du chocolat... La classe maternelle, inscrite à un projet intitulé « Mon voisin paysan » proposé par le Parc Livradois Forez, a passé une matinée très enrichissante à la ferme des Bessières.

Pour clôturer ce projet, en fin d'année, l'école a organisé un petit déjeuner zéro déchets entièrement réalisé par les enfants : pain, confiture, beurre, brioche.

Il a connu un grand succès et tous ont profité de ce moment de partage pour remercier Annie Molet pour toutes ses nombreuses années passées à l'école autour d'une danse et d'une multitude de petites attentions.

L'année s'est terminée par un voyage scolaire à Vulcania pour toute l'école.

A la rentrée 2021, l'école compte 58 élèves toujours répartis en 3 classes.

Géraldine ESCRIVA,
Directrice.

Début juillet, les élus de la commune de Palladuc ainsi que les employés communaux et anciens élus étaient réunis pour fêter le départ à la retraite d'Annie Molet.

Durant 29 ans de service auprès des enfants de l'école de Palladuc, elle obtient son CAP petite enfance et en janvier 1999, elle devient ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

À l'école, elle aura connu beaucoup d'enfants, mais également de parents !

L'équipe municipale la remercie et lui souhaite une bonne retraite.



Ecole

Travail sur notre Monument aux morts

La classe de CM1-CM2 et leur maitresse Madame Géraldine ESCRIVA sont venus en mairie présenter les résultats de leur travail sur notre Monument aux morts.

Les élèves ont mené des recherches sur l'équipement des Poilus et ont pu nous indiquer la couleur des vêtements du Soldat de Palladuc.

Cela nous permettra de lui redonner quelques couleurs... dans un avenir proche.

Merci pour leur travail !

En récompense un goûter leur a été offert.





**Visite
des maternelles
le 21 mai
à la Ferme
des Bessières.**



Travaux d'embellissement à l'école

Sol et peinture dans les deux halls principaux d'accès à l'étage, remplacement d'un ancien radiateur et installation de luminaires dalles LED*. (*abréviation de l'anglais Light Emitting Diode).

Pose de plaques acoustiques à la cantine et sécurisation du portail de l'école par le biais d'un interphone vidéo.



Embellissement de la commune

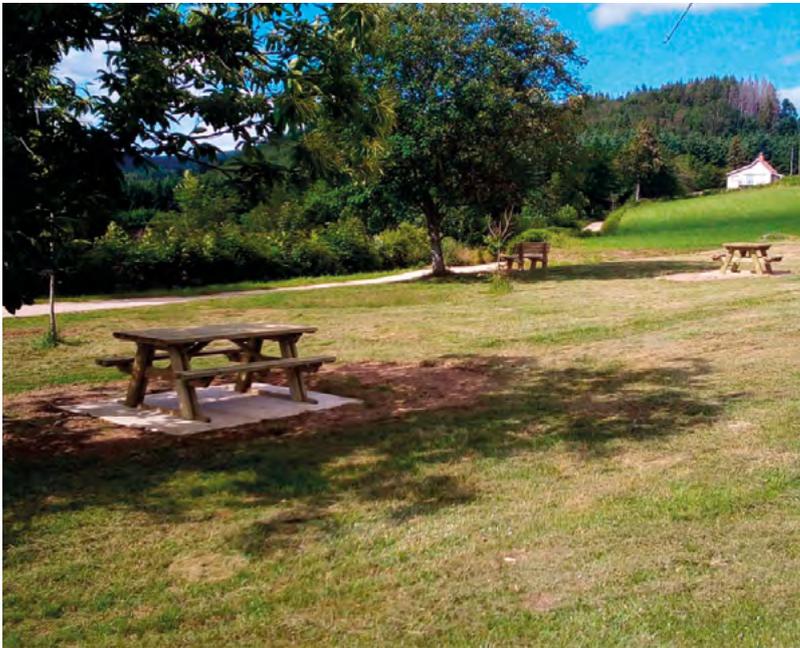
Bancs, tables et poubelles



Première étape, le repérage sur site des emplacements par l'équipe municipale. Les travaux de terrassement, maçonnerie et mise en place ont été effectués par Philippe et Yannick.

- Au Clos (chemin du barrage) : 1 banc et 2 tables.
- Terrain de pétanque : 3 bancs et 2 poubelles.
- Place de la City (vers le multisport) : 1 table et 1 poubelle.
- Salle socioculturelle : 1 banc et 1 poubelle.





L'association Palladuc Yoga

Elle a vu le jour dans la commune en septembre de cette année. Le bureau est composé de Mireille Rigaudias (Présidente), Gisèle Clédats (Trésorière) et Maryse Gonin (Secrétaire).



La professeure, Geneviève Gidel, habite la commune, elle est diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga. C'est à partir des demandes des personnes intéressées que 2 cours ont pu être proposés à divers moments de la journée et en des lieux différents. Ainsi, les adhérents ont pu s'inscrire soit pour le mardi soir (de 18h30 à 19h45) à la salle socioculturelle de Pal-

laduc, soit pour le mardi matin (de 9h15 à 10h30) à la salle des fêtes de Celles. Les deux cours permettent à chacun de pratiquer en groupe dans de bonnes conditions dans des salles confortables et spacieuses permettant de bien respecter les normes sanitaires actuelles et de trouver à travers le Yoga un bien-être physique et mental propre à cette discipline.

Club 4x4 Passion 63

Après deux ans sans pouvoir organiser notre randonnée annuelle, nous espérons fortement que l'année 2022 nous permettra de nous rassembler pour la 25^{ème} ronde des Bois Noirs qui devrait se dérouler les **26, 27 et 28 mai 2022**.

Meilleurs vœux pour 2022

LOCATION salle socioculturelle et salle des associations



	Salle Socioculturelle (grande salle) + Office Caution : 500 €				Salle des Associations + Office Caution : 250 €	
	Sur une journée		Sur un week-end		Sur une journée	
Tarifs 2022	Eté (1 ^{er} mai au 30 septembre)	Hiver (1 ^{er} octobre au 30 avril)	Eté (1 ^{er} mai au 30 septembre)	Hiver (1 ^{er} octobre au 30 avril)	Eté (1 ^{er} mai au 30 septembre)	Hiver (1 ^{er} octobre au 30 avril)
Pour les résidents, associations* et entreprises de PALLADUC	125 €	150 €	250 € (+ 50 € par jour supplémentaire)	300 € (+ 50 € par jour supplémentaire)	80 € (+ 50 € par jour supplémentaire)	105 € (+ 50 € par jour supplémentaire)
Pour les Non-résidents	225 €	250 €	450 € (+ 100 € par jour supplémentaire)	500 € (+ 100 € par jour supplémentaire)	180 € (+ 100 € par jour supplémentaire)	205 € (+ 100 € par jour supplémentaire)

Le prix hivernal comprend le chauffage. L'office comprend l'accès à une cave avec congélateur, à la cuisine avec vaisselles qui compte un réfrigérateur, une gazinière, un four, un lave-vaisselle. Un état des lieux sera établi à la remise des clés et lors de la restitution de celle-ci. * Associations communales, location gratuite dans la limite d'une utilisation par an.

La législation évolue et devient plus contraignante en ce qui concerne l'utilisation de substances chimiques sur les espaces verts



Depuis 2014, il est interdit d'épandre des produits phytosanitaires sur les espaces publics, voiries, promenades et forêts ouverts au public : trottoirs, places, cours d'écoles...

Au 1^{er} juillet 2022, cette interdiction s'étendra aux stades sportifs et aux cimetières.

Parce que ces changements impliquent de nouvelles pratiques, la mairie de Palladuc a fait appel au FREDON Auvergne-Rhône-Alpes pour passer l'ensemble de ces transitions, afin d'obtenir la labellisation « Commune sans pesticide ».

Nous sommes ainsi accompagnés sur le diagnostic des espaces à entretenir, l'évaluation du matériel disponible aux services techniques, la formation du

personnel aux pratiques sans chimie.

Cela demande aussi des évolutions sur l'entretien des espaces communaux : la pelouse du stade devra se faire avec des espèces plus rustiques et moins gourmandes en engrais.

Les allées du cimetière, actuellement gravillonnées, réclament plusieurs passages de désherbant. Nous étudions une solution d'engazonnement de ces surfaces, comme cela a été fait dans d'autres communes.



Nos équipes mettent tout en oeuvre pour que Palladuc soit bien tenue et la plus accueillante possible !



Le service technique a procédé à la mise en place de 2 bacs devant l'église.

L'équipe municipale s'est chargée du fleurissement.





Colis de Noël des aînés



Cette année encore, le repas traditionnel des aînés n'a pu avoir lieu. Nous espérons que ceci n'est que partie remise et que nous nous retrouverons tous ensemble en 2022 pour rattraper le temps perdu. Pour autant Mme Le Maire et le conseil municipal ne les ont pas oubliés en leur apportant le colis de fin d'année, sous une nouvelle formule, puisqu'il s'agit de bons d'achat à utiliser dans le commerce local l'épicerie JOYEUX. 52 femmes et 58 hommes sont concernés. Les 4 personnes en maison de retraite ont également reçu un cadeau.



Noël des enfants

Le repas de Noël à la cantine a bien eu lieu et les enfants se sont régalés avec de la mousse de canard, du sauté de canard au miel et thym accompagné de pommes dauphines ainsi que la traditionnelle bûche.

Les tables ont été gentiment décorées par Mme Chantal BROUSSE.

Le lendemain, le Père Noël n'étant pas disponible, ce sont ses lutins chargés de cadeaux qui se sont invités à l'école. Les enfants ont été enthousiastes de recevoir un livre et un jeu sur des thèmes très actuels. Si la mairie offre les cadeaux, le goûter est offert par l'association des parents d'élèves. C'est donc sur ce moment de bonheur que les enfants sont partis pour deux semaines de vacances, rendez-vous en 2022.



Une attitude responsable de chacun d'entre nous est la solution pour lutter efficacement contre les incivilités du quotidien.

Mégots, paquets de cigarettes, emballages alimentaires, masques jetés à terre, déjections canines dans les rues, nuisances sonores, brûlage des déchets verts, dépôts sauvages de déchets en tout genre dégradent notre cadre de vie. À Palladuc comme ailleurs, ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun.

Pourtant des gestes simples permettent de remédier rapidement à ces désagréments et c'est avec l'effort de chaque habitant que nous pourrons préserver un environnement agréable dans lequel il fait bon vivre.

RAPPEL

Vos bacs déchets ne doivent pas être stockés sur le domaine public mais rentrés après le passage des services techniques, exception faite pour les personnes qui ne disposent pas d'un terrain (cour, devant de porte, etc....).



Atelier numérique avec initiation à l'informatique

5 personnes de Palladuc de plus de 60 ans ont participé à cette formation sur 4 jours en juin à la salle socioculturelle.



Acquisitions diverses

- **Une barrière en bois** pour interdire l'accès aux véhicules terrestres à moteur sur le terrain de pétanque
- **Changement de la toile du barnum** mis à disposition des associations de Palladuc (seulement dans le cadre d'une manifestation d'intérêt général)
- **Achat d'une tente** 3x3 avec inscriptions
- **Achat d'un défibrillateur** supplémentaire (obligation légale)
Installation prévue à proximité du multisport
- **Achat de plusieurs luminaires et sapins de Noël**





**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**



**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

**RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS** →



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc



Nouvelle Grande Opération « Plante ton Fruitier »

Pourquoi planter des arbres fruitiers ?

Les arbres fruitiers ont leur place dans les jardins. En plus de l'avantage de disposer de fruits sains en circuit ultra-court, les enfants adoreront cueillir les fruits en découvrant tout un écosystème qui les marquera ...

Ces fruits, s'ils apportent une diversité de saveurs, pourront aussi être transformés en jus, compotes et pâtisseries. La floraison printanière très décorative des arbres, étalée sur près de deux mois, ravira les yeux, ... et les insectes butineurs !

Et les fruits non utilisés nourriront une foule d'animaux : oiseaux, rongeurs, insectes et invertébrés.

La Commune de Palladuc OFFRE 1 arbre par foyer

Un pommier



ou

Un poirier



ou

Un prunier



Les grandes étapes pour planter un arbre fruitier

- Creuser un trou suffisamment large pour accueillir le fruitier;
- Mettre en place un tuteur.
- Préparation de l'arbre fruitier : avant la plantation, couper nettement les racines abîmées. Il faudra ensuite procéder à un pralinage, c'est-à-dire tremper les racines dans un mélange de bouillie de terreau, de bouse et d'eau afin de favoriser la reprise.
- Planter l'arbre hors période de gel.
- Combler avec la terre mélangée au compost.
- Tasser avec les pieds.
- Arroser copieusement et pailler.

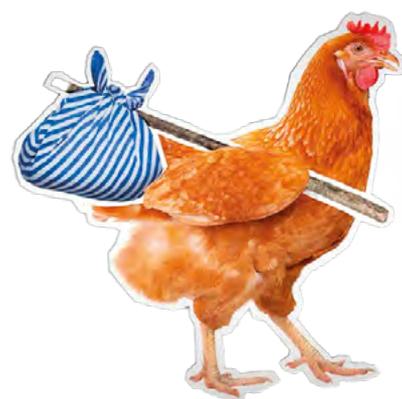
**Renseignements et inscriptions du 2 mai
au 31 mai 2022 auprès de la mairie**

☎ **04 73 94 32 41**

ou mail : contact@commune-palladuc.fr

Distribution dimanche 20 novembre 2022

« A la sainte Catherine tout arbre prend racine ! »





La batteuse

Incontournable dans tous les villages au vingtième siècle, la fête de la batteuse a fini par disparaître de la montagne thiernoise.

A la fin de la période des moissons, la batteuse était déplacée de ferme en ferme. Entraînée par la force motrice d'un tracteur à poulie, elle séparait le grain et la paille des gerbes de céréales.

La modernisation agricole avançant, la « batteuse » est devenue une fête de village, où l'on continuait à faire des démonstrations de battage traditionnel. Le moment était alors aux festivités, joutes inter-hameaux, défilé des enfants déguisés, et même l'élection de miss batteuse !

Les dernières éditions de la batteuse de Palladuc se sont tenues dans les années 80.

En 2022, nous vous proposons de redémarrer cette fameuse machine, et passer ensemble des moments conviviaux.

Bien sûr, remettre en marche le matériel ancien sera un défi, et l'utiliser aussi !
Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues dans cette entreprise.

En attendant, **notez la date :**

dimanche 21 août 2022, au stade de Palladuc !

